



OIDP Afrique
IOPD Africa



Appel à Candidature pour accueillir la Conférence 2023 et assurer la Présidence de l'OIDP Afrique

1. PRÉSENTATION

L'Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP) est un espace ouvert au service des gouvernements, collectivités territoriales, organisations de la société civile, des universités et centres de recherche qui souhaitent approfondir les connaissances et pratiques en matière de démocratie participative, gouvernance et développement local.

En Afrique, l'Observatoire compte plus d'un millier de membres composés de collectivités territoriales, représentants des gouvernements, centres de recherche et organisations de la société civile. En Afrique, le Bureau de l'Observatoire se donne comme ambition de :

- Observer les processus démocratiques, accompagner et renforcer les approches de démocratie participative, de participation et engagement citoyen dans la gestion publique,
- Capitaliser les expériences de démocratie participative en Afrique et les partager avec le reste du Monde,
- Promouvoir une vaste communauté de connaissances, d'échanges d'expériences et de mutualisation des bonnes pratiques de démocratie participative.

L'Observatoire organise tous les deux ans, ses assises dans une ville, alternativement dans une sous-région d'Afrique. L'événement rassemble des élus locaux, des représentants des gouvernements centraux, de la société civile, des universitaires et centres de recherche. Il sera organisé sous le format de conférences, tables rondes, sessions d'échanges, réseautages et événements parallèles.

Ces rencontres permettent à la communauté des acteurs et praticiens de la décentralisation, gouvernance et développement local de :

- Réfléchir sur l'état de la démocratie participative en Afrique et dans le monde,
- Partager les expériences de démocratie participative, les enjeux, avancées et limites dans le continent,
- Favoriser le benchmarking, l'échange sur les bonnes pratiques et bonnes politiques et la connexion entre les collectivités territoriales et différents acteurs de la démocratie participative.

Dans ce cadre, ODP Afrique lance un **appel aux villes intéressées à accueillir la prochaine conférence de l'ODP Afrique, prévue en 2023**. La ville ou collectivité territoriale qui accueillera la conférence assurera pendant deux ans, la présidence tournante de l'ODP Afrique. Elle pourra ainsi définir le thème principal de l'événement en fonction de ses priorités dans ce domaine.

2. CRITERES D'ELIGIBILITE

Toute ville ou collectivité territoriale membre de l'ODP Afrique peut soumettre une candidature. Une collectivité territoriale non-membre du réseau peut postuler pour accueillir la conférence. Il devra cependant finaliser son adhésion à l'ODP Afrique (<http://inscription.oidp-afrique.org/>) pour pouvoir accueillir la conférence régionale et assurer la présidence tournante du réseau panafricain.

3. PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

Les villes et collectivités territoriales qui souhaitent abriter la conférence doivent présenter leur candidature en envoyant par email doivent envoyer par e-mail au Secrétariat de l'ODP Afrique (secretariat@oidp-afrique.org), les documents suivants :

- Une lettre du responsable politique (autorité locale) de la ville ou de la collectivité territoriale présentant sa candidature.
- Une description, dans les grandes lignes, de la proposition du contenu de la Conférence (2 pages maximum)
- Une description, dans les grandes lignes, des ressources techniques et financières de la ville ou de la collectivité territoriale, qui propose sa candidature pour accueillir la conférence. (2 pages maximum)

Les candidatures doivent être soumises au plus tard **le 7 juillet 2022**.

4. ÉLECTION DU SIÈGE 2023

L'élection de la ville hôte de la conférence de 2023 aura lieu au cours de la réunion du Conseil d'Administration, qui se tiendra en fin juillet 2022. A cette réunion, les villes candidates seront invitées à présenter leur candidature. Un consensus sera recherché en premier lieu pour la désignation de la ville d'accueil. Si le consensus n'est pas atteint, un vote sera ouvert sur les différentes candidatures reçues. Les électeurs seront les membres de l'ODP Afrique qui ne pourront exprimer qu'un seul vote par candidat.

5. ACCEPTATION

La ville qui accueille l'organisation de la Conférence sera également désignée Présidente de l'ODP Afrique pour les deux années. De même, elle devra s'engager à prendre en charge le coût financier, la préparation des contenus, la logistique de l'événement en collaboration avec la Coordination Exécutive. A ce titre, la ville qui assure la présidence représentera l'organisation africaine à toutes les instances de l'ODP et à participer aux activités de l'ODP Afrique qui requièrent la présence de la présidence du réseau.